



## Règlement du raid rose de Chatu le 25 septembre 2022

### Principe

Une marche dite aussi randonnée est une activité de plein air qui consiste à suivre un itinéraire, balisé ou non. Elle s'effectue à pied. Elle est à la fois un loisir de découverte et une forme d'exercice physique.

Un raid est une épreuve sportive courue sur un maximum de parcours en pleine nature, qui consiste à suivre un itinéraire, balisé.

Le raid rose de Chatu n'est pas une compétition.

### DEFI

Notre marraine Elodie Varoquier double médaillée or et argent des mondiaux de marche athlétique lance un défi. Qui arrivera avant elle sur le 10 km ?

Notre parrain « surprise » lancera le même défi sur la course...

Les heureux gagnants recevront une récompense !

### DEPART

Départ : dimanche 25 septembre de l'ensemble Charles Bringuier à Chatuzange le Goubet

Horaires : 9h pour la marche – 10 h pour le raid

Arrivée : salle de l'ensemble Charles Bringuier à Chatuzange le Goubet

### Participants

Le raid et la marche sont ouverts à toutes et à tous (les mineurs doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte).

Les participants déclarent être aptes à la pratique de la marche et dégagent les organisateurs de toute responsabilité en cas de défaillance physique ou d'accidents.

### Parcours

La distance à parcourir est de 5 km – 10 km ou 15 km (le parcours est le même pour tous). Si vous choisissez le parcours de 5 km vous porterez un bracelet jaune, pour le parcours de 10 km un bracelet rose et pour le 15 km un bracelet bleu.

### Parcours enfants

Les enfants trouveront sur le parcours de 5 km un jeu de rébus primé (au départ ils recevront un passeport pour noter leurs réponses. Au retour ils viendront au stand animation le faire corriger) ...

### Signalisation

Le parcours sera balisé par de la rubalise, par la présence de signaleurs aux intersections ou par des panneaux mobiles.

### Ravitaillement

Un ravitaillement sera à disposition à chaque tour de 5 km.

ACC26 – quai Ulysse Chevalier – 26100 Romans

☎ 09.53.01.37.35 - @ acc26@orange.fr - 🌐 <http://acc26.fr>



[www.facebook.com/AgirContreLeCancer26](http://www.facebook.com/AgirContreLeCancer26)

## Retrait des dossards

Le retrait des dossards se fera le samedi 24 septembre à L'ensemble Charles Bringuier à Chatuzange le Goubet de 13h30 à 18h30, et sur place le dimanche matin à partir de 8 h.

## Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement en ligne sur le site [www.nikrome.com](http://www.nikrome.com) (avec frais en sus de 1 € pris par la plateforme d'accueil NIKROME).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site : [www.acc26.fr](http://www.acc26.fr)

L'inscription deviendra définitive après avoir effectué le règlement.

## CERTIFICAT MEDICAL

Le raid rose de Chatu comprend une marche et une course. Les participants n'étant ni chronométrés ni classés, le certificat médical n'est pas obligatoire.

## Assurances

Conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile, couvrant les conséquences de leur responsabilité.

Il incombe à chaque participant de s'assurer qu'il possède une responsabilité civile le couvrant pour cet évènement.

La participation à l'épreuve se fait sous l'entière responsabilité des participants avec renonciation à tout recours contre les organisateurs en cas de dommages et séquelles durant l'épreuve et après l'épreuve (défaillance physique ou accident).

## Montant de l'inscription

Le montant de l'inscription au raid rose de Chatu (marche ou course) est de 10 € (gratuit pour les enfants de moins de 12ans).

## RECOMPENSES

Seuls les concurrents ci-dessous ayant passé la ligne d'arrivée seront récompensés dans chaque discipline.

Récompense pour les marcheurs : 1<sup>ère</sup> femme – 1<sup>er</sup> homme

Récompense pour les coureurs : 1<sup>ère</sup> femme – 1<sup>er</sup> homme

## Matériel

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration du matériel ou d'un équipement individuel.

Pour la marche les bâtons télescopiques sont tolérés, ils doivent être repliés lors du départ.

## SANITAIRES

Toilettes à l'ensemble Charles Bringuier (pas de douche).

## Annulation de la marche

En cas de force majeure, d'évènement climatique, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit de modifier le circuit ou d'annuler l'épreuve sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

ACC26 – quai Ulysse Chevalier – 26100 Romans

☎ 09.53.01.37.35 - @ acc26@orange.fr - 🌐 <http://acc26.fr>



[www.facebook.com/AgirContreLeCancer26](https://www.facebook.com/AgirContreLeCancer26)

## Sécurité

La sécurité de la course est assurée par la Protection Civile de la Drôme.

Les participants s'engagent à rester vigilants et à respecter le code de la route.

Des bénévoles de l'association sont présents sur le circuit et au ravitaillement.

La fin de la marche sera annoncée par l'organisateur au retour du bénévole clôturant le parcours.

Les parcours des marcheurs et coureurs sont organisés sur le même parcours. Les marcheurs sont tenus de se positionner sur le côté, afin que les coureurs puissent les dépasser sans difficulté.

## ACCOMPAGNATEUR

Aucun accompagnateur ni véhicule non accrédité (y compris vélo), ne sera autorisé sur le parcours.

## Protection de l'environnement

Nous aimons la nature, protégeons-la. Les marcheurs s'engagent à ne rien jeter dans la nature ni sur la voie publique, ni papier, ni emballage, ni bouteille plastique, RIEN, (sous peine de sanctions).

## UTILISATION D'IMAGE

Les concurrents autorisent expressément les organisateurs du raid rose de Chatu, ainsi que leurs ayant droit, tel que les partenaires et les médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles, sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation au raid rose de Chatu, sur tout support, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

## CNIL

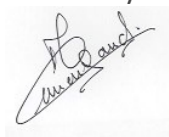
Conformément à la loi Informatique et Liberté du 06 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant, par notre intermédiaire, vous pourrez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, merci de le signaler aux organisateurs par écrit, en précisant votre nom, prénom, adresse et numéro de dossard.

## Conclusion

L'inscription d'un participant au raid rose de Chatu, organisé par l'ACC26, atteste qu'il a pris connaissance du présent règlement 2022 et il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions.

Fait à Romans, le 01/07/2022

Claire Lavayssière Présidente



ACC26 – quai Ulysse Chevalier – 26100 Romans

☎ 09.53.01.37.35 - @ acc26@orange.fr - 🌐 <http://acc26.fr>

 [www.facebook.com/AgirContreLeCancer26](http://www.facebook.com/AgirContreLeCancer26)